

# Le “Pont romain” de Fort-du-Plasne est-il romain ?

André ALIX

avec la collaboration de Jean-Pierre FUMEY et de Jean MICHEL

*Ce titre à la formulation ambiguë laisse volontairement planer un doute sur le bien-fondé de l'emploi du qualificatif « romain » au sujet de ce pont qui enjambe la Lemme, manifestement très ancien, mais dont l'origine n'est pas attestée. Il en va ainsi pour bon nombre d'autres ponts dits « romains » dans le Jura ou en France, de même que pour d'anciennes voies dites « romaines » qui peuvent aussi bien se révéler d'origine médiévale pour les unes que celtique pour d'autres ! Cet article ne prétend pas trancher la question mais, à travers un questionnement de l'histoire locale et par la consultation des recherches effectuées en amont par les érudits locaux, il vise à apporter un autre éclairage sur cette structure ancienne et à faire en sorte que des mesures de sauvegarde soient engagées très prochainement.*

## La Lemme, une rivière structurante du territoire

Longue de 18 km, la Lemme, autrefois orthographiée Laime, Layme, l'Ayme, l'Aime, ou encore l'Ainme, naît au pied du col de la Savine, au sud-est de St-Laurent-en-Granvaux ; elle s'écoule vers le nord jusqu'à Syam où elle rejoint la Saine.

Entre temps, elle s'engouffre dans des gorges longues de plus de 6 km, qui naissent au lieu-dit *Le Saut* et qui se prolongent sur le versant ouest de l'éperon de Chaux-des-Crotenay (avec notamment le défilé des cascades de la Billaude). Par son débit souvent torrentiel, la Lemme a amplifié le creusement des gorges, contribuant ainsi à désolidariser davantage le plateau triangulaire de Chaux-des-Crotenay du plateau voisin de la région des Lacs.

De par cette topographie particulière, les principales voies de communication ont longtemps évité les abords des gorges. Il n'était nul besoin de franchir la Lemme là où son cours était le plus encaissé du fait de l'existence d'itinéraires alternatifs plus commodes.

Les ponts les plus anciens se situent donc soit en aval des gorges, avec le pont médiéval dit Jean Tournier, soit sur le replat du gué de Pont-de-la-Chaux (avec le pont également médiéval de Maison-Neuve).



La Lemme à la cascade du Saut

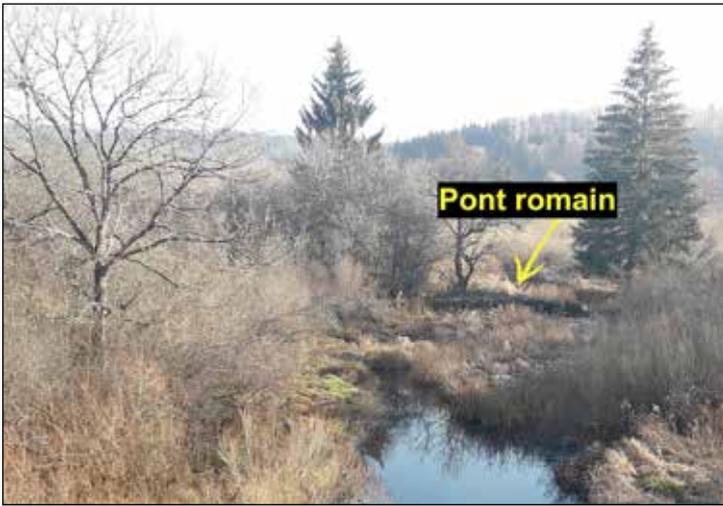
Mais plus au sud, en direction de Saint-Laurent, rien ne s'oppose plus au franchissement de la rivière dont le débit, sur ce plateau du Grandvaux, est freiné par la faiblesse du dénivelé ainsi que par les quelques terres marécageuses ou tourbeuses qu'elle traverse parfois.

C'est sur le rebord septentrional de ce second plateau de la montagne jurassienne, juste en amont de la cascade du Saut, que l'on découvre les vestiges du « Pont romain »,

tout près du pont moderne actuel de la RN 5.

Il n'est plus en fonction depuis longtemps et la nature reprend ses droits en recouvrant ses pierres. Sa structure fortement dégradée laisse cependant percevoir son architecture initiale.





Le « Pont romain » en contrebas de la RN 5  
et en amont de la cascade du Saut

### La structure du « Pont romain »

De faible hauteur, l'ouvrage est constitué de puissantes dalles de pierre horizontales, déposées sur des piles verticales comportant 3 étages de roches.



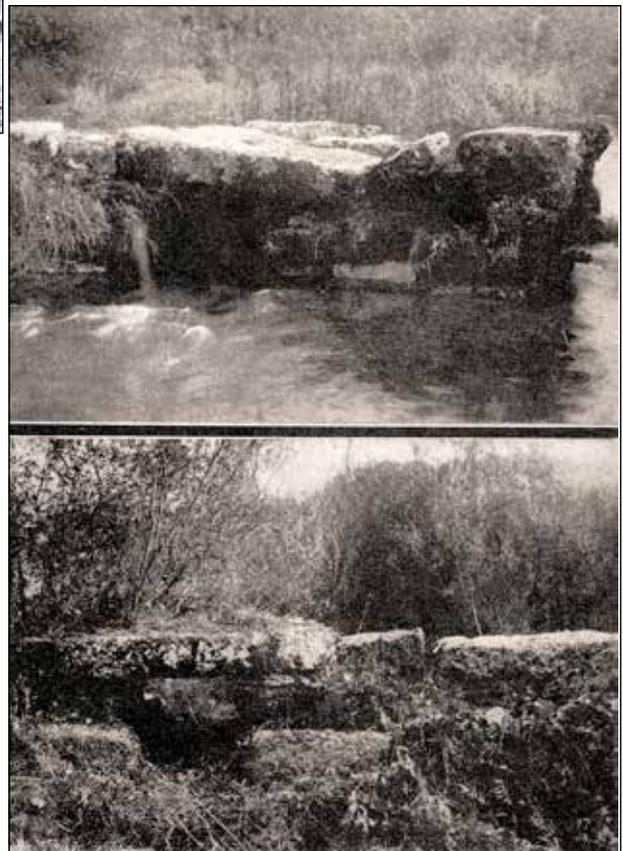
Une seule arche est encore en place, en équilibre précaire

Ce qu'il reste de ce pont ne ressemble plus vraiment à la description qu'en faisait l'abbé Mailliet-Guy dans son *Histoire du Grandvaux* (1933), reprise en partie par Marie-Pierre Rothé dans sa *Carte archéologique de la Gaule* : « En amont du Saut, juste après le pont construit en 1846, on aperçoit, sur une longueur de 50 mètres, une double assise de pierres énormes, soutènement d'un vieux chemin hors d'usage, qui aboutit à un pont ; celui-ci s'élève à moins de 1 mètre 50 au-dessus de l'eau. Il n'a pas moins de huit arches. Il a gardé presque toutes ses pierres, dont beaucoup sont disloquées, n'étant liées par aucun ciment ou crampon de fer. La traversée d'une rive à l'autre en est devenue difficile. L'ouverture de chaque arche est de 1 mètre 50. Les piles du pont se composent de trois pierres superposées. La couverture est formée dans toute sa longueur de huit dalles épaisses de 35 cm, longues de 2,50 m, entre lesquelles se trouve, par manière de joint, une moindre dalle longue de 0,80 cm. Quatre rangs de dalles semblables donnent au pont une largeur de 4 mètres 80. La couverture a une longueur totale de 28 mètres environ. Le pont se termine en évasure, signe manifeste de la divergence de deux routes. »

On a bien du mal aujourd'hui, parmi les vestiges de ce pont, à visualiser ici un ouvrage de plus de 25 m de longueur, de 4,80 m de largeur et composé de 8 arches ! Une seule arche est encore en place alors qu'on devine la présence de quelques autres mais qu'on ne saurait comptabiliser. C'est dire combien l'état du pont s'est dégradé en l'espace de quelque 85 ans ! En revanche, le soutènement du chemin d'accès est encore bien visible, notamment en rive droite, entre la rivière et la route qui conduit au lieu-dit *Le Bourg derrière*.

L'abbé Mailliet-Guy écrivait encore : « À coup sûr, nous avons là un pont romain de grand appareil. Il faut le rapprocher du Pont des Arches, dans la vallée d'Héria, non loin du lac d'Antre. Notre pont, malgré son état de détérioration, reste son égal pour la grosseur des matériaux ; il lui est bien supérieur pour le nombre des arches (huit au lieu de trois) ».

Si l'on considère la gravure du peintre Alaux (Collection : « *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* »), on peut effectivement trouver que le Pont des Arches du sanctuaire gallo-romain de Villards-d'Héria présente une certaine similitude avec le « Pont romain » de Fort-du-Plasne. En effet tous deux sont constitués de grandes dalles posées horizontalement sur des piles verticales formées de blocs de pierre en gros appareil, sans utilisation de mortier. Mais la comparaison s'arrête là.



Clichés Paul Fillos

Fig. 54. — Le pont romain sur l'Ayme, au Saut.  
(en haut, partie nord ; en bas, milieu du pont)

Extrait de l'*Histoire du Grandvaux* (Luc Mailliet-Guy, 1933)



*Le Pont des Arches (gravure du peintre Alaux, 1827)*



*Le Pont des Arches (cliché Patrimoine de France)*

La lecture des rapports d'investigations qui ont été conduites autour du lac d'Antre et l'observation des photographies de ce pont nous permettent de prendre la mesure des différences qui existent entre ces deux structures : les arches en forme d'ogive donnent à ce pont la silhouette d'une œuvre d'art que l'on ne retrouve pas au « Pont romain ».

Les deux arches principales du pont de Villars-d'Héria sont en fait des galeries étroites, larges de 1,20 m et longues de 23,50 m ! Non seulement elles permettaient l'écoulement des eaux du cours d'eau appelé *l'Héria* mais elles supportaient un temple construit sur les dalles.

Aucun chemin ne traversait donc ce «pont» dont l'esthétique et la fonction n'avaient rien de commun avec celui de Fort-du-Plasne. Le rapprochement entre ces deux ponts qu'effectue l'abbé Maillot-Guy peut donc paraître très osé. Mais s'il a été tenté de le faire, c'est peut-être aussi parce que ces deux ponts semblaient se trouver sur une même voie antique reliant Genève à Besançon, améliorée par les Romains, et dont un embranchement mettait en communica-

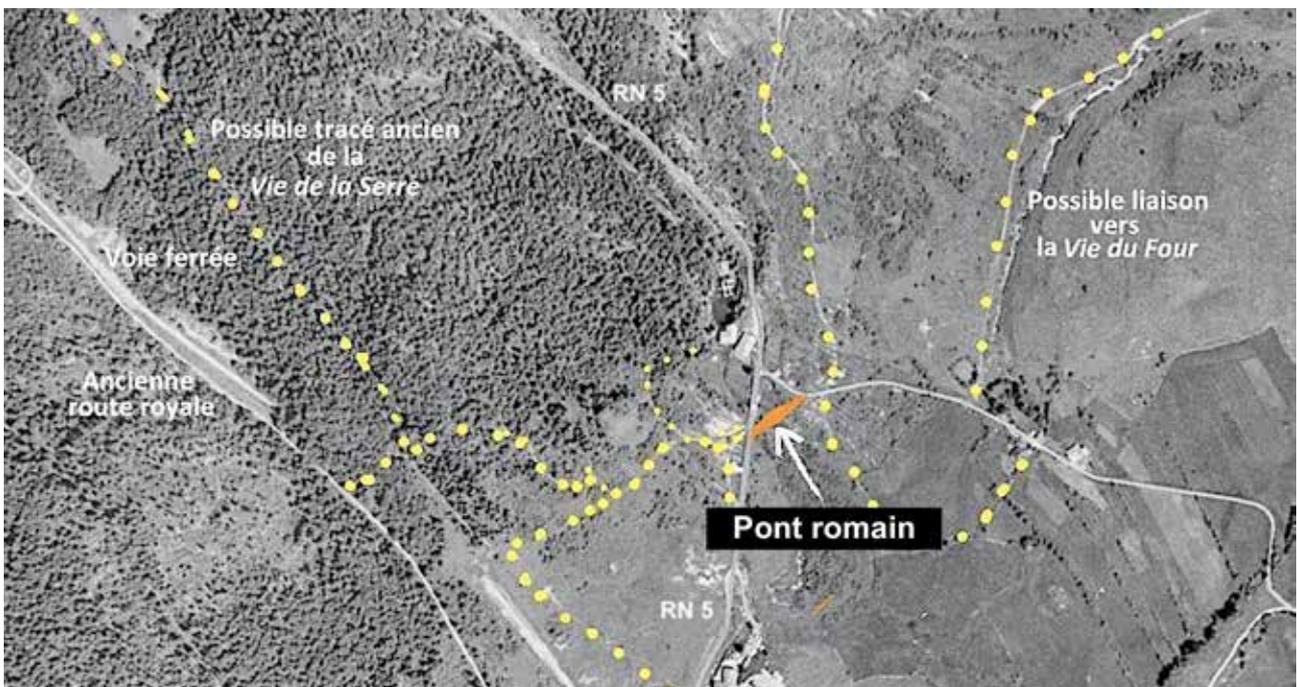
tion Besançon et Izernore en passant par les rives de la Lemme et par la ville d'Antre. Un aspect sur lequel nous reviendrons un peu plus loin dans ces pages.

Il n'en reste pas moins que le « Pont romain » de Fort-du-Plasne se présente comme un ouvrage imposant dont l'âge semble difficile à déterminer.

#### Remontons le temps

Sur la photo aérienne IGN de 1935, on distingue nettement le tracé quasi-rectiligne de l'ancienne « route royale ». La Route Nationale d'aujourd'hui (RN 5) s'est à peine écartée de ce tracé pour se rapprocher de la Lemme et permettre un trajet nord-sud plus court.

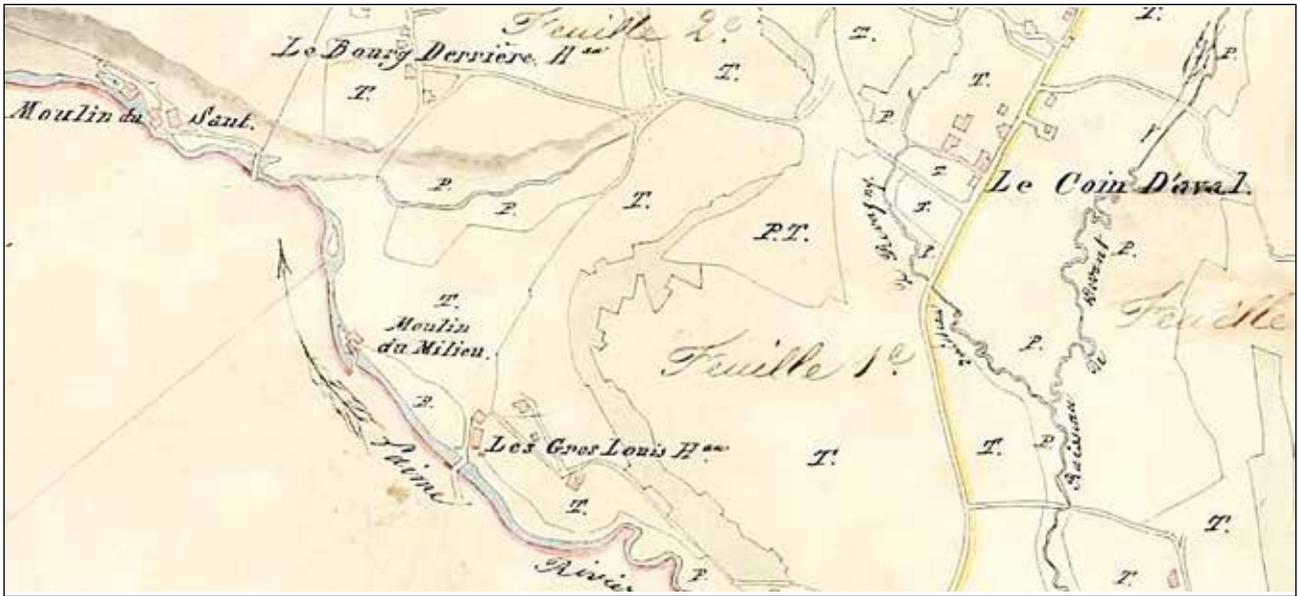
Autour du « Pont romain », de multiples voies (pointillés jaunes) forment comme un réseau. L'une d'elles, au nord-est, pourrait avoir assuré la jonction avec la *Vie du Four*, une voie probablement antique qui reliait le plateau de Chaux-des-Crotenay, les Planches-en-Montagne et le val de Foncine à Fort-du-Plasne et au plateau du Grandvaux. En rive gauche de la Lemme, d'autres chemins permettent de gagner l'ancienne route royale dont le tracé recoupe parfois une



autre voie probablement celtique elle aussi : la *Vie de la Serre*.

La route royale de Paris à Genève et Saint-Claude, datant du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, aurait en effet été construite suivant le tracé de l'ancienne route du sel. Ce tracé présentait cependant un inconvénient de taille : les fortes pentes que cette route présentait au niveau de Cornu et de la *Vie de la Serre* rendaient le trafic difficile, notamment en hiver ; c'est au XIX<sup>e</sup> siècle que, pour pallier à ce problème, furent entaillées les roches situées d'une part entre la Billaude et le Pont de la Chaux, et d'autre part entre Morillon et le Moulin du Saut. La « Route Blanche » (RN5 actuelle) était née.

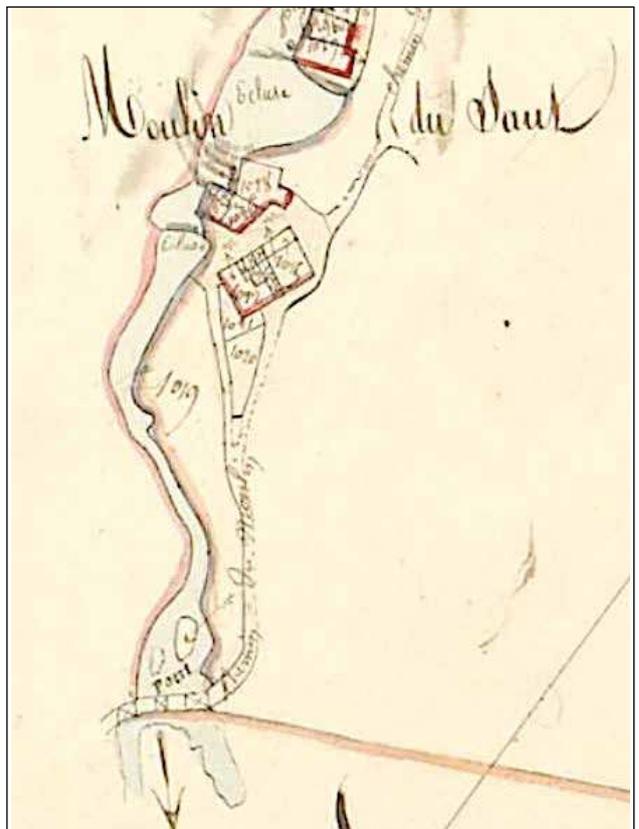
La consultation des plans anciens nous permet de trouver une trace concrète du « Pont romain ». Achievé en 1833 par les géomètres Jean-Louis Olivier et Henry Duchesne, le plan cadastral dit « napoléonien » de la commune de Fort-du-Plasne est en effet, à notre connaissance, le seul document cartographique sur lequel figure le pont. Le document d'assemblage des feuilles du cadastre permet de se faire une idée de l'importance de l'exploitation hydraulique dans ce secteur, exploitation dont l'apogée se situe au XVIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs petites usines fonctionnaient alors autour de la Lemme (l'Ayme avant 1789) : battoirs à chanvre, forges et scierie. Les premiers moulins sont apparus en 1374. La dernière scierie cessa son activité en 1964 ; elle fut transformée en hôtel.



**Le « Pont romain », juste en amont du moulin du Saut  
Cadastre napoléonien de Fort-du-Plasne**



**Détails de la feuille 1ère  
Cadastre napoléonien de Fort-du-Plasne**



Sur le détail de la feuille 3, on découvre que le « Pont romain » est appelé « *Pont Morel* ». Les géomètres ont symbolisé les dalles du pont par des rectangles barrés de leurs diagonales. Le chemin *du Moulinet* situé en rive droite desservait un moulin et une forge, semblant confirmer ce que disait encore l'abbé Mailliet-Guy : « *Ces ponts en ruine ont sans doute jadis, facilité l'établissement des écluses et des moulins si nombreux sur l'Ayme.* »

Notons que le plan cadastral napoléonien ne fait pas figurer le prolongement de la voie sur la rive gauche de la Lemme puisque la rivière constitue la limite entre les communes de Fort-du-Plasne et de La Chaumusse.

Consulté, le plan cadastral napoléonien de La Chaumusse établi en 1833 par le géomètre Grenier, fait bien figurer le pont mais aucune voie n'y conduisant n'y est tracée. Faut-il en conclure que le « Pont romain » aurait été construit par un dénommé Morel, spécifiquement pour permettre l'accès au moulin et à la forge ? Et que sa construction serait donc relativement récente (entre les XIV<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles) ?...

Dans ce cas, l'appellation « Pont romain » serait forcément abusive ; elle pourrait alors trouver son origine à partir d'une confusion entre ce pont et un autre pont plus connu appelé Pont de Lemme, situé plus en amont et qui est toujours en usage aujourd'hui. Ce pont est en effet aujourd'hui le seul passage sur la Lemme qui permet, depuis la RN 5, de rallier le village de Fort-du-Plasne en passant par les lieux-dits *Le Châtelet* et *Le Maréchet*.

Le pont de Lemme a sans doute existé dans des temps très reculés vu que, au contraire du « Pont romain » qui nous intéresse ici, il figure sur plusieurs cartes anciennes. Les passages de plus en plus fréquents sur ce pont, avec des véhicules de plus en plus lourds ont forcément conduit à des restaurations successives de l'ouvrage si bien que le pont moderne d'aujourd'hui ne laisse plus rien apparaître de ses structures antérieures.



**Le pont de Lemme, sur la D62  
reliant le centre du bourg de Fort-du-Plasne à la RN 5**

Cette hypothèse n'est pas à exclure, bien évidemment, mais ce serait baisser bien vite les bras que de s'en tenir là. Car il est fort possible que notre « Pont romain », tout comme le Pont de Lemme, ait connu un usage bien antérieur, autre que celui de desservir l'un des nombreux moulins ou des petites forges qui jalonnaient la Lemme. Le dénommé Morel n'en serait pas forcément le constructeur mais peut-être « seulement » celui qui a restauré le pont préexistant. On peut d'ailleurs noter que le pont médiéval de Maison-Neuve à Pont de la Chaux porte le nom de pont « des Morel » sur les anciens cadastres comme dans les chartes plus anciennes relatives à la Baronnie de la Chaux ! Une famille de mécènes de l'époque ?...

### Des ponts, encore des ponts...

Deux autres ponts existent entre le « Pont romain » et le Pont de Lemme qui permettaient eux aussi de desservir des moulins en rive droite de la Lemme : le moulin appelé *Moulin du Milieu* ainsi qu'un autre situé au lieu-dit *Les Gros Louis*. Aujourd'hui, ces ponts sont toujours en usage et permettent d'accéder à quelques maisons d'habitation.

On compte donc 4 ponts – dont 3 sont toujours fonctionnels – sur une distance de 1 400 mètres seulement ! Une belle concentration d'ouvrages en lien avec la rivière, quoiqu'il ne soit pas dit qu'ils fussent tous en usage à une même époque.



**Le pont du Moulin du Milieu**



**Vestiges de l'exploitation hydraulique (moulin du Milieu)**



Le pont du hameau "Les Gros Louis"

### Les voies et chemins anciens

On peut remarquer, sur le plan général de la feuille 1 du cadastre napoléonien de Fort-du-Plasne que les voies qui traversent respectivement le pont de Lemme et le pont des *Gros Louis* présentent un léger prolongement à l'ouest de la Lemme, sur la commune de La Chaumusse, alors qu'aucune amorce de chemin ne figure, ni pour le pont Morel (notre « Pont romain »), ni pour le pont du *Moulin du Milieu*. À partir de là, on peut émettre deux hypothèses : soit les chemins qui desservaient ces ponts (le Pont Morel, le pont du *Moulin du Milieu*) n'étaient pas des chemins suffisamment importants pour que le géomètre ait pris la peine de tracer davantage les voies qui les franchissaient (ce qui était courant pour les cadastres dits « napoléoniens »), soit ces moulins n'étaient plus en activité en 1833. Cette seconde hypothèse ne semble pas cependant à retenir car les vestiges du *Moulin du Milieu* laissent supposer une activité encore relativement récente ; ce moulin aurait cessé toute activité au cours du siècle dernier seulement. Que ce soit au hameau *Les Gros Louis* ou au *Moulin du Milieu*, les ponts sont d'ailleurs toujours en service, au contraire de notre « Pont romain ».

Si l'on retient donc la première hypothèse, on peut imaginer que le « Pont romain », pouvait se situer sur une voie ancienne dont les traces ont également disparu aujourd'hui. Il pouvait donc être intéressant de tenter de replacer ce pont dans le contexte des voies de communication qui parcouraient transversalement le Jura.

La carte de Cassini (version de 1744) fait bien apparaître, sans le nommer toutefois, le tracé de la *Vie de la Serre*, tronçon de l'ancienne voie du sel qui reliait Salins-les-Bains à Saint-Claude et à Genève en passant, par Champagnole, Cize, le Vaudioux, la Billaude, Le Pont Rouge (ou pont Jean Tournier), le Pont de Maison-Neuve, Morillon, puis ralliait Saint-Laurent, Morez et Saint-Cergues.

À l'inverse, la *Vie du Four* est bien mentionnée, mais plutôt comme un lieu-dit, alors qu'aucune voie ne semble y être associée. Le Pont de Lemme, au sud-ouest de Fort-du-Plasne, assurait, comme aujourd'hui encore, le franchissement principal de la Lemme. Ce pont figure bien sur la carte de Cassini et il semblait alors constituer la liaison entre deux anciennes voies : la *Vie de la Serre* à l'ouest de la Lemme et la *Vie du Four* à l'est.

D'après la carte de René Chambelland (*Historique de la Baronnie... 1937*), le « Pont romain » se trouvait bien sur une voie très ancienne, pressentie par plusieurs auteurs comme étant la fameuse route du sel qui reliait Salins-les-Bains au Haut-Jura et à la Suisse. S'en référant à plusieurs d'entre eux, il écrit :

« Ed. Clerc signale une voie, venant de Pontarlier sur Champagnole et Pont-du-Navoy, et se dirigeant sur Antre et Izernore, d'où elle rejoignait la route de Lyon à Genève. D'autre part, D. Monnier indique un chemin unissant Antre et Nyon par les Cols de Château des Prés et des Rousses.[...] De son côté, A. Rousset rappelle un chemin fort ancien qui longeait le pied du Jura par Foncine, le Lac des Rouges-Truites et le Grandvaux et que nous verrons mentionné au XI<sup>e</sup> siècle sous le nom de Vieille Vie du Grandvaux, unissant Saint-Claude à Salins... »

Chambelland ajoute : « P. Bial donne l'indication d'un itinéraire de Salins à Nyon par Champagnole, Saint-Laurent, Morez, le passage des Rousses et de Saint-Cergues, mais sans mentionner aucun texte ni aucune observation d'antiquités à l'appui. »



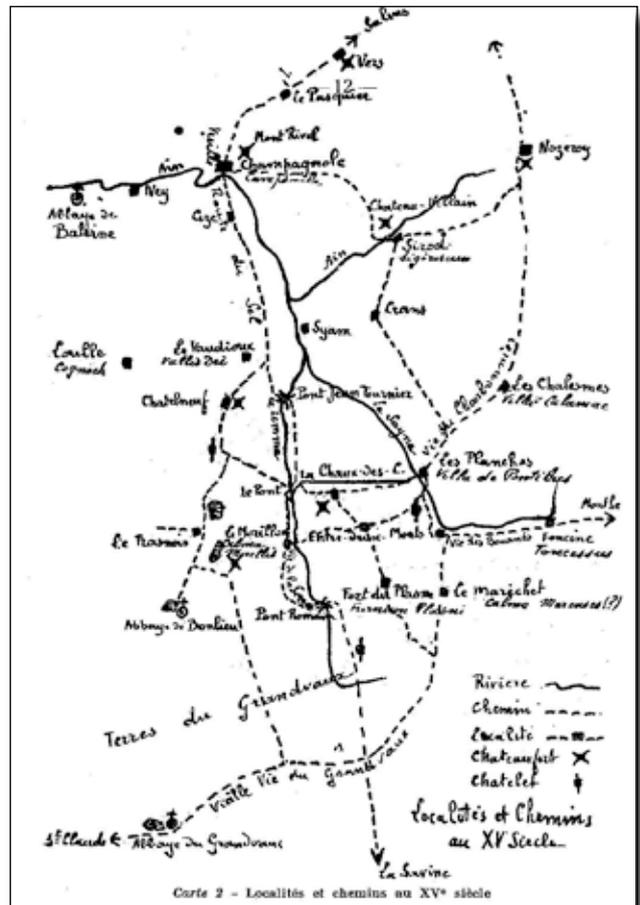
Carte de Cassini - 1744



Le « Pont romain » sur le tracé de la Vie de la Serre  
 Carte « La Baronnies de la Chaux »  
 extraite de l'ouvrage de René Chambelland

Fort de ces considérations, Chambelland s'est alors employé à reconstituer cet itinéraire, et plus particulièrement la liaison allant de Champagnole à Morbier qu'il fait passer par Cize, Le Vaudioux, Châtelneuf et le Châtelet (= le Poste romain de Louis-Abel Girardot). À partir de là, Chambelland cite deux tronçons : un tronçon ouest passant par les lacs de Narlay et d'Ilay, rejoignant la Vieille Vie du Grandvaux par la cluse de Chaux-du-Dombief, et un tronçon est, à propos duquel Chambelland écrit :

« À l'est, l'autre branche atteignait, par la Vie aux Morts, le Séchet, qui domine Le Pont de La Chaux-des-Crotenay, en dévalait la pente, franchissant le ruisseau de Panessières, et gagnait la plainette du Morillon. Elle enjambait le torrent du Dombief et atteignait le plateau du Pont-de-Lemme par la Vie de la Serre, que longe actuellement la voie ferrée ; la route s'infléchissait alors légèrement vers le nord, au bord de la Lemme, qu'elle franchissait sur un pont de pierre de huit arches fait d'énormes dalles de plus de deux mètres de longueur. On en voit encore les restes solides à quelque vingt mètres en amont de la route nationale, devant la scierie du Saut. Long d'une cinquantaine de mètres, haut de 1 m 50 au-dessus du niveau moyen de l'eau, le pont se continue par une placette d'où le chemin s'étire vers Le Coin d'Aval (hameau de Fort-du-Plasne), passe au pied de la butte du Châtelet, dont le nom indique la présence d'une guette, s'engage dans la gorge des Martins, puis se lance à l'assaut du col de la Savine ».



Le « Pont romain » apparaît ici trop au sud,  
 plutôt à l'emplacement du pont de Lemme  
 Carte « La Baronnies de la Chaux »

On peut noter que Chambelland donne au pont une longueur de 50 mètres, soit quasiment le double de la longueur indiquée par l'abbé Mailliet-Guy ! Il aura certainement inclus les murs de soutènement du chemin, de chaque côté du pont !

Autre incongruité : sur la carte intitulée *Localités et chemins au XV<sup>e</sup> siècle*, le « Pont romain » est mal situé par rapport au village de Fort-du-Plasne ; l'emplacement indiqué correspond plutôt à celui du Pont de Lemme. Pourtant, dans le même ouvrage, la carte précédente intitulée *La Baronnies de Chaux-des-Crotenay* (carte établie avant la destruction du château par les troupes de Louis XIV, considérée même comme datant du XVI<sup>e</sup> siècle) situe le « Pont romain » au bon endroit !

Si l'on se réfère aux écrits d'autres érudits, on retrouve toujours la mention d'une voie très ancienne, avec de multiples embranchements, qui traversait le Grandvaux. Ainsi, P. Bial dans son mémoire sur les *Chemins, habitations et oppidums de la Gaule au temps de César*, cite le passage des Rousses, par Nyon, Saint-Cergues, Morez, Saint-Laurent, Champagnole, les Moydons et Alaise, comme « l'un des principaux passages des monts Jura assurément pratiqués par les Celtes. »

L.-A. Girardot, dans ses *Notes sur le plateau de Châtelneuf avant le Moyen Âge*, après avoir cité plusieurs auteurs qui ont publié des notes ou ouvrages sur les voies antiques ou médiévales, comme A. Rousset,

D. Monnier, E. Clerc, Berlioux, A. Delacroix, J. Quicherat, E. Chantre, Ch. Toubin..., conclut :

« L'ensemble des citations qui précèdent montre que, malgré toute l'estime due à leurs recherches, les auteurs jurassiens les plus récents qui ont traité des itinéraires celtiques et gallo-romains dans nos montagnes, offrent parfois bien des divergences, des incertitudes ou même des erreurs notables, et sans doute aussi des lacunes. Il serait fort désirable de voir cette intéressante question reprise dans une étude d'ensemble sur ces régions, à l'aide des récentes découvertes archéologiques, dont le nombre, déjà si considérable, va s'accroissant chaque jour. »

On ne peut que s'associer à ce vœu que formulait son auteur il y a quelque 130 ans !

Dans une communication intitulée *Une voie antique dans le Haut-Jura*, faite en 1909 à la Société d'Émulation du Jura, Honoré Carrez fait part de ses recherches à propos «de l'itinéraire d'une route fort ancienne» qu'il a reconnu dans la traversée du canton des Planches-en-Montagne. Il y indique, s'en référant à Girardot, que cette voie qui reliait le Grandvaux au Val de Mièges se rattachait à l'antique passage qui mettait en communication la Séquanie et l'Helvétie par le col de Saint-Cergues et les Rousses.

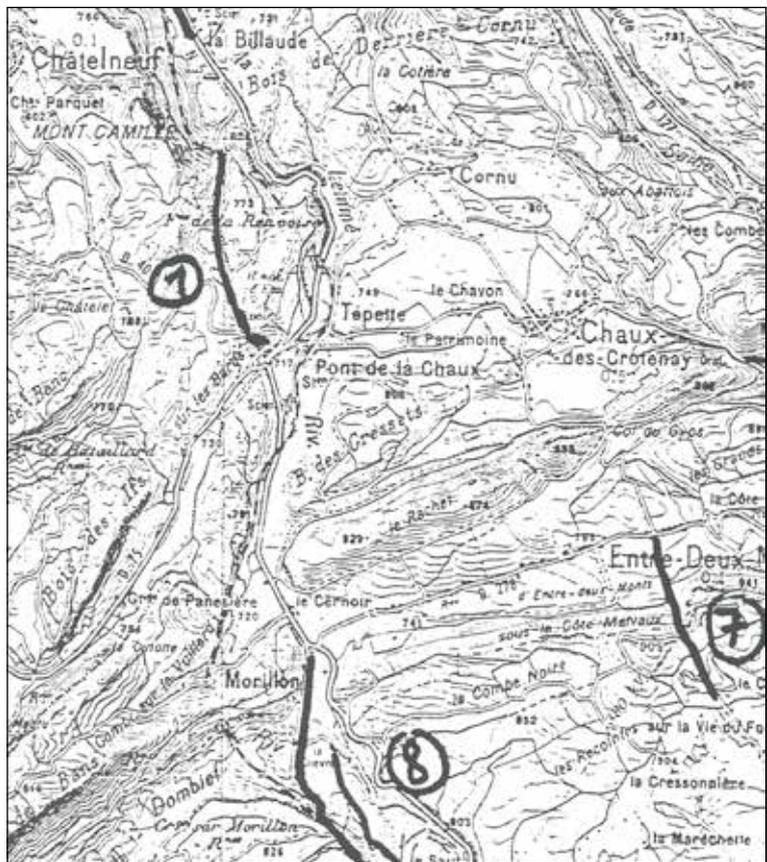
Il précise que cette voie se ramifiait en trois branches principales à partir du plateau du Grandvaux, « l'une se dirigeant sur Lons-le-Saunier par Clairvaux ; l'autre sur Poligny par Châtelneuf et le Pont-du-Navoy ; la troisième par le Vaudioux, Cize et Champagnole, aboutissant à Salins. »

D'autres auteurs, plus récemment, se sont essayés à synthétiser les écrits antérieurs, mais toujours sans le concours réel de l'archéologie qui, il faut bien l'admettre, n'a à ce jour effectué aucun travail de fond sur ce sujet. Seules quelques recherches ponctuelles, sur des secteurs bien définis, ont permis d'aborder le sujet des voies sous l'angle de l'archéologie. Depuis les intéressantes recherches effectuées par les érudits des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, aucun archéologue, (à part F. Leng et C. Méloche sur des secteurs plus au sud), n'a publié quoi que ce soit sur les voies antiques dans le secteur qui nous intéresse ici.

Cependant, dans sa publication *Alésia et les voies antiques* (voir le *Bulletin ArchéoJuraSites n°4*, reprise d'un article de 1989 paru dans le *Bulletin N°9* de l'A.L.E.S.I.A.), Mireille Viala, évoque Girardot citant lui-même le géographe Berlioux qui mettait en avant « l'aspect stratégique de cette voie transjurassienne qui coupe et contrôle toutes les vallées partant vers le sud (Valserine, Bienne, Aïn) ».

Mireille Viala cite également Jacques-Pierre Millotte qui, en 1963, « affirme que le Jura n'était pas un obstacle infranchissable et que les Romains prirent à leur compte des routes anciennes en les améliorant. » Elle évoque également l'historien Camille Jullian : « Pour lui, et malgré le très sérieux inventaire des voies romaines établi par Albert Grenier, il paraissait impossible que les Romains aient pu négliger le passage de Saint-Cergue, itinéraire obligé entre celui de Pontarlier et celui de l'Écluse. » (Mireille Viala reprend ensuite les aspects stratégiques d'une telle voie, listés par Camille Jullian).

Mireille Viala ne s'est toutefois pas contentée de reprendre les recherches antérieures. Les repérages qu'elle a elle-même effectués sur les tracés des voies anciennes autour de Chaux-des-Crotenay l'ont amenée à constater que la fameuse *Vie de la Serre* aurait connu deux tracés (numérotés 8 sur la carte) dont l'un, le plus ancien, recoupait la route forestière qui va du « Pont romain » à la ferme de la Boissière. Selon Mireille Viala, cette voie de 2 m de largeur, aménagée dans le creux d'une faille, est d'origine protohistorique ; elle ajoute cette remarque importante : « Une bifurcation menait sans doute dans le synclinal de Fort-du-Plasne par le « Pont romain ». Celui-ci nous paraît aussi de facture protohistorique : ses énormes pierres de 80 cm ou 85 cm sur 2 mètres de long posées directement sur les piliers sont d'un appareillage archaïque similaire à celui de l'enceinte nord de l'oppidum de Chaux [...]. »



En 8, la Vie de la Serre comporte deux embranchements dont l'un pouvait passer par le « Pont romain »

## Conclusion

Le “Pont romain”, qui ressemble davantage à un gué resté à l'état archaïque plutôt qu'à un véritable pont, interpelle par son architecture et pose question quant à sa fonctionnalité originelle. Plus que le simple enjambement d'une petite rivière, ce pont devait permettre de franchir au sec une large zone marécageuse, avec un lit de rivière s'étalant beaucoup plus largement qu'aujourd'hui. Mais il devait aussi, en dépit de sa faible hauteur, permettre un écoulement de l'eau sans risque d'obstruction des arches par les matériaux que le cours d'eau pouvait charrier. Ce sont là les raisons qui, peut-être, expliquent la longueur de la construction, la multiplicité des arches et l'usage de puissantes dalles horizontales, aussi longues que possible sans qu'elles risquent de se rompre.

Il paraît certain aussi que, contrairement à d'autres ponts sur la Lemme, ce pont n'a pas été modifié dans le temps. Ce constat ne nous permet pas cependant d'avancer une période de construction mais une chose est sûre : le « Pont romain » de Fort-du-Plasne aura permis, à une époque qu'on peut situer entre l'avènement des Temps Modernes et le début du siècle dernier, de desservir des petites usines qui, à l'instar de plusieurs autres installées le long de la Lemme, utilisaient la force hydraulique de la rivière. Si un jour il s'avère que l'histoire de ce pont a commencé là, alors il ne faudra plus que l'appeler le Pont Morel.

Mais, comme il paraît quasiment établi que ce pont se situait dans un environnement de voies de communication anciennes, on peut supposer, sans l'affirmer toutefois, qu'à l'instar du Pont de Lemme, il aura permis, il y a bien plus longtemps, d'établir la jonction entre la *Vie du Four* et la *Vie de la Serre*, deux grandes voies de circulation qui permettaient de traverser transversalement le Jura du Grandvaux et qui étaient à ce point géographique, distantes de moins de 3 km. Si ce fut le cas, on peut penser que ce pont aura connu un trafic relativement important dans ces temps reculés.

Toutefois, comme le précise Marie-Pierre Rothé (*Carte Archéologique de la Gaule, le Jura*, 2001 – page 87), à l'exception des vallées de la Bienne et de l'Héria, le Haut-Jura est d'une façon générale délaissé par les recherches, si bien que « *on ne dispose que de trop rares informations archéologiques se limitant à des découvertes de mobilier isolé. Ces derniers pourraient constituer des indices d'itinéraires antiques mais ils se font trop rares pour permettre d'échafauder de quelconques hypothèses.* »

Il nous faut donc souhaiter que, dans un avenir proche, l'archéologie puisse s'intéresser à l'étude des voies antiques et/ou anciennes qui traversaient le plateau du Grandvaux et plus particulièrement dans le secteur proche de ce pont ; car seuls des sondages



du sol, le long de la voie qui le traversait, pourront permettre d'extraire un mobilier archéologique d'autant. Mais une chose est certaine : cette structure est aujourd'hui en grand péril. Son état très dégradé ne laisse rien présager de bon en ce qui concerne son avenir proche.

Cet article vise aussi et surtout, à servir d'alerte en direction des décideurs afin que des mesures soient prises pour stopper le processus de dégradation dans un premier temps et pour entreprendre des travaux de restauration dans un second temps.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bial P. - *Chemins, habitations et oppidums de la Gaule au temps de César*, Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs, 1861, édition 1864
- Carrez H. - *Une voie antique dans le Haut-Jura*, Communication faite à la Société d'Émulation du Jura, Lons-le-Saunier, 1909
- Chambelland R. - *Historique de la Baronnie de la Chaux-des-Crotenay*, 1937, réédition Culture et Mémoire, 2011
- Rothé M.P. - *Le Jura 39, Carte Archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2001.
- Girardot L.-A. – *Notes sur le plateau de Châtelneuf avant le Moyen Âge*, 1888, in *Louis-Abel Girardot (1848\_1937)*, « *Un grand savant modeste* », ArchéoJuraSites, 2014
- Mailet-Guy Luc – *Histoire du Grandvaux*, 1933
- Taylor I. (sous la Direction de) - *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Franche-Comté*, 1825, réédition 1997
- Viala M. - *Alésia et les voies antiques*, 1989, in Bulletin Archéo-JuraSites n°4, 2010 (réédition d'un article de 1989 paru dans le Bulletin N°9 – A.L.E.S.I.A.)

## AUTRES SOURCES

- Patrimoine de France : <http://patrimoine-de-france.com>
- Archives départementales du Jura : <http://archives39.fr>
- Portail national de la connaissance du territoire mis en œuvre par l'IGN : <https://www.geoportail.gouv.fr>
- Site Internet de Jean-Michel Guyon : Villages du canton des Planches en Montagne : <http://jeanmichel.guyon.free.fr>